

AVIS D’AFFICHAGE

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

SURVEILLANT RESPONSABLE DE L’INFIRMERIE AU SECONDAIRE

Poste à temps complet – 39 heures par semaine

DESCRIPTION SOMMAIRE :

Le rôle principal et habituel du salarié de cette classe d’emploi consiste, dans les limites de sa compétence, à donner certains soins généraux aux élèves de tout âge dont l’état de santé le requiert. Il s’assure aussi du respect, par les élèves, de la politique d’encadrement de l’école concernant la discipline et la sécurité des élèves.

EXIGENCES DU POSTE : Discipline personnelle, autorité et rayonnement, disponibilité, polyvalence, réactivité, discernement. Sens aigu de la diplomatie et du travail en équipe. Aptitudes à la gestion de classe, sens des relations humaines. Parfaite maîtrise du français à l’oral et à l’écrit. La connaissance du système éducatif français est un atout.

QUALIFICATIONS EXIGÉES : Être titulaire d’un diplôme de 5^e année du secondaire ou être titulaire d’un diplôme ou d’une attestation d’études dont l’équivalence est reconnue par l’autorité compétente, et avoir une (1) année d’expérience pertinente ayant permis d’acquérir une discipline personnelle, des notions générales de psychologie et des aptitudes sur le plan des relations humaines. Être titulaire d’un document datant d’au plus trois (3) ans attestant la réussite; soit d’un cours de secourisme général, soit d’un cours d’appoint visant la mise à jour des connaissances acquises du cours susmentionné.

TRAITEMENT : De 39 916\$ à 56 800\$ pour un temps plein -Selon la convention collective.

HORAIRE DE TRAVAIL : du lundi au vendredi, selon les besoins du service.

DATES D’ENTRÉE EN FONCTION : Le lundi 07 octobre 2024

PÉRIODE D’AFFICHAGE

Du 18 septembre au 01 octobre 2024 inclusivement

Prenez note que les employés intéressés doivent soumettre leur candidature à travers le portail administratif.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Le Collège international Marie de France souscrit à un programme d’accès à l’égalité en emploi pour les femmes, les minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées et invite les personnes handicapées à leur faire part de leurs besoins d’adaptation.

L’emploi du masculin singulier est utilisé pour alléger le texte. Tous les postes sont également proposés aux hommes et aux femmes.